

# Le Canard des Valericains

N° 125  
Décembre 2016



## Le Mot du Maire

**E**

n ce mois de décembre notre commune s'imprègne de l'ambiance de Noël, parée d'illuminations et rythmée par des rendez-vous agréables. Ainsi le marché de Noël vient de nous offrir un week-end festif où se sont rassemblés petits et grands autour de nombreuses animations.

Moment de partage et de convivialité la période de l'avent est marquée dans notre commune par la préparation et la distribution des colis de Noël aux aînés, la programmation de spectacles offerts aux écoliers, l'organisation du concours de décorations dans l'esprit de Noël ou encore une invitation à embellir les sapins installés dans votre quartier.

Ce mois de festivités ne doit pas faire oublier pour autant celles et ceux qui souffrent. Ensemble, soyons attentifs aux autres et aux personnes isolées.

C'est l'occasion de rappeler que le service social de la commune est à l'écoute des Valericains qui sont dans le besoin. Son rôle est de répondre à l'attente des personnes en difficulté en les aidant et en les accompagnant dans leurs démarches, et cela en toute confidentialité. C'est vers toutes ces personnes en particulier que se portent mes vœux pour la nouvelle année.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers, en famille ou entre amis. J'aurai l'occasion de vous exprimer mes vœux de vive voix lors de la traditionnelle cérémonie qui se déroulera le 7 janvier 2017, salle du casino, et à laquelle vous êtes chaleureusement conviés.

**Stéphane Haussoulier**

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme  
Président de la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud  
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

► Page 2 :

- Concours des maisons fleuries
- Association pour le Droit à l'Initiative Economique

► Page 3 :

- Recensement de la population
- Concours « J'aime Noël, j'aime ma ville »
- Permanences

► Page 4 :

- Agenda des animations et des rendez-vous sur la commune

## Les colis de Noël se préparent pour les aînés de la commune

Près de 650 aînés se verront offrir par la commune un colis de Noël savamment concocté par l'adjointe au maire chargée des affaires sociales et son équipe. Depuis 2014 ce panier gourmand élaboré à base de produits locaux, est judicieusement préparé en partenariat avec les commerçants de Saint-Valery. Et comme les années précédentes, les bénéficiaires âgés de plus de 65 ans qui se sont inscrits pour recevoir ce colis, auront également le plaisir de recevoir le recueil lié à l'histoire de la ville « *Etre femme de marin pendant la Guerre 14-18 à Saint-Valery-sur-Somme* » qui a été réalisé et publié par la Société d'Archéologie et d'Histoire.

Avec les volontaires de l'équipe sociale, la confection du colis s'est déroulée depuis la mi-octobre dans une ambiance studieuse pour ne rien oublier.

Son contenu restera secret jusqu'au jour de la distribution prévue le samedi 17 décembre dans la matinée. Nul doute que le choix des victuailles sucrées et salées apportera un peu de douceur et de réconfort à l'occasion des fêtes de fin d'année.



*Plusieurs volontaires de l'équipe sociale ont mis la main à la pâte pour confectionner les colis 100% local. Les commerçants souhaitant participer aux colis de l'année prochaine peuvent contacter la mairie.*

## Concours des maisons fleuries

Les trente-huit participants du concours des maisons fleuries ont été conviés à la cérémonie officielle de remise des prix le 22 octobre dernier, en mairie. L'occasion pour le maire et son conseil municipal de féliciter l'ensemble des habitants qui contribuent au fleurissement de la ville, « *vous faites œuvre utile* ».

Rappelons que ce concours a pour vocation de promouvoir et encourager toute action en faveur de l'amélioration du cadre de vie. La participation des Valericains au fleurissement de la ville complète ainsi les efforts menés par la commune pour conserver la 4<sup>ème</sup> fleur du label « Villes et Villages fleuris ».



Pour l'entretien de ses espaces verts la commune s'inscrit dans une démarche écologique développée. Comment ? En supprimant les produits phytosanitaires (pesticides, désherbants) nocifs pour la santé, bien avant la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (applicable au 1er janvier 2017). Les jardiniers de la ville apportent ainsi des soins naturels, ils interviennent par des opérations manuelles, mécaniques ou parfois en laissant la nature prendre le dessus.

### Palmarès du concours local

Catégorie « **Espace visible de la rue** » : 1 Claude Delmas (153 route d'Eu) - 2 Denise Bouchard (661 rue de la Croix L'Abbé) - 3 Ginette Dubus (190 rue de la Croix L'Abbé).

Catégorie « **Fleurissement sur façade** » : 1 Marie-Paule Delabye (28 rue Basse des remparts) - 2 Lucienne De La Guerra (86 rue des Moulins) - Nicole Brasseur (98 rue des Moulins).

Catégorie « **Locaux professionnels** » : 1 L'embarcadère - 2 Relais Guillaume de Normandie.

Catégorie « **Gîtes et chambres d'hôtes** » : 1 Evelyne Cordier (94 rue Saint Nicolas) - 2 Viviane Boulanger (9 rue Jules Brûlé) - 3 Sylvie Vauquier (20 rue des Moulins).

« **Jardins potagers** » : 1 Bernard Degardin (rue Basse des remparts) - 2 Mauricette Ternisien (196 chemin des Moulins) - 3 Didier Ygouf (132 rue Anguier du Peuple).

Nous renouvelons nos félicitations à l'ensemble des habitants qui s'inscrivent dans une démarche de fleurissement et nous remercions nos fidèles sponsors, Bricomarché et Florentine qui ont, à nouveau, apporté leur soutien.

## Association pour le Droit à l'Initiative Economique

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) aide les personnes éloignées du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise. Comment ? grâce au microcrédit et à un accompagnement personnalisé. Reconnue d'utilité publique l'association s'adresse aux personnes volontaires qui ont envie de s'en sortir en créant leur propre emploi.

### Les missions de l'ADIE

- Financer les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les demandeurs d'emploi et les allocataires des minima sociaux, à travers les microcrédits pouvant atteindre 10 000 € assortis de prêts d'honneur à taux zéro, primes remboursables ...
- Accompagner les micro-entrepreneurs, avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité et le développement. Des experts commerciaux, juridiques et comptables sont là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos choix.
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise.

L'ADIE est le premier réseau d'accompagnement à la création d'entreprise à avoir lancé un annuaire de créateurs en ligne pour les aider à développer leur activité. L'annuaire est accessible sur le site internet : [www.adie.org](http://www.adie.org)  
Contact : 06 75 69 76 31 - Karine Bonnet - Mail : [bonnet@adie.org](mailto:bonnet@adie.org)



# Recensement de la population



**RECENSEMENT**  
de la population 2017  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

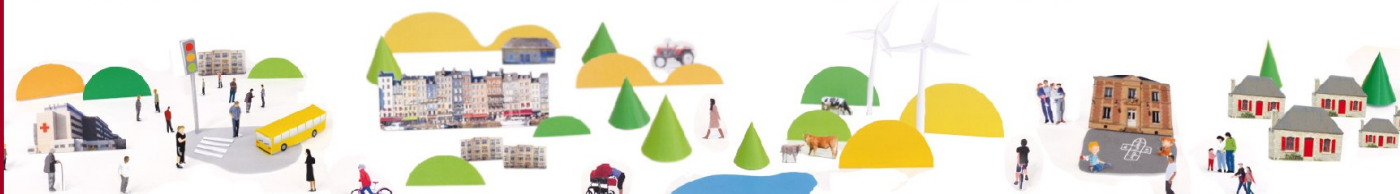
## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## Concours

### « J'aime Noël, je décore ma maison »

La ville vous encourage à décorer dans l'esprit de Noël les abords de votre habitation ou de votre commerce en vous invitant à participer au concours « J'aime Noël, je décore ma maison ». Pour y concourir il suffit de vous inscrire avant le 16 décembre à l'accueil de la mairie ou de téléphoner au service culturel au 03 22 60 39 29.

Le jury se déplacera le mercredi 21 décembre avec une visite de jour dès 14 h, et de nuit, à partir de 18h, afin de pouvoir juger à la fois les décorations et les illuminations.



## Le recensement se déroule

dans notre commune  
du 19 janvier au 18 février 2017

## Des sapins à décorer dans la ville

Les sapins qui viennent d'embellir le marché de Noël ont été déplacés dans différents quartiers de la commune. C'est l'occasion de prolonger l'atmosphère de la période de l'avent en vous invitant à les décorer en famille, entre amis et voisins.

Il vous est proposé de partager cet instant de rencontre et de convivialité autour du grand sapin situé près de chez vous ; grâce à votre collaboration active l'ambiance des fêtes de fin d'année aura tout son éclat dans la ville notamment dans les lieux où sont implantés les sapins : la résidence des « Champs Verts », la rue de Rossigny, la résidence « La Réserve », la gare, le Soleil Levant, le Tribunal de commerce, la Croix l'Abbé, la place Saint-Martin, la place de l'Ermitage, l'école des Corderies face au collège, le château d'eau et le hameau de Ribeauville.

Dès à présent décorons ensemble ces sapins. Laissons libre cours à notre imagination et notre créativité pour la réalisation de boules, de guirlandes ou d'éléments festifs à partir de matériaux de récupération par exemple.



## Permanences en mairie

**CPAM** : jeudi 15 décembre de 14h à 16h30, sous réserve.

**Plan Local d'Insertion pour l'Emploi** : mercredi 21 décembre de 14h à 17h. Permanence réservée pour les personnes âgées de plus de 26 ans.

**Conciliateur de Justice** : 2ème mardi du mois de 14h à 17h. Sur rendez-vous : 03 22 24 05 83.

**Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés** : 3ème samedi du mois. Sur rendez-vous : 03 22 27 85 07.

**Urbanisme** : permanence le mercredi de 9h à 12h, en mairie

**Centre communal d'action sociale** : mardi et vendredi de 10h à 12h. Sur rendez-vous : 03 22 60 82 16

# Agenda du 5 décembre 2016 au 7 janvier 2017

Date, horaire, lieu	Événements
Lundi 5 décembre Rendez-vous à 19h devant la mairie	Journée nationale d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Rassemblement place Saint Martin à 19 h. Dépôt de gerbes au monument aux Morts et recueillement. Retour à la mairie pour le vin d'honneur.
10 et 11 décembre de 10h à 18h30 Tribunal de commerce	Exposition « Les irréductibles de la Baie » présentée par les élèves des cours de dessin de Serge Lecorsier. Accès libre. Contact : 06 03 52 67 05.
Dimanche 11 décembre 14h, salle Adrien Huguet	Arbre de Noël organisé par la clique des sapeurs pompiers. Contact : 06 83 44 71 46.
Lundi 12 décembre à 15h Ecole Manessier	Goûter de Noël de l'école maternelle Corderies - Manessier.
Jeudi 15 décembre 14h45 Casino	Goûter de Noël offert aux élèves de l'école primaire Corderies - Manessier
Jeudi 15 décembre 15h30 Ecole maternelle	Spectacle offert par la commune pour l'ensemble des classes maternelles (école publique et école privée).
Du 16 au 21 décembre Tribunal de commerce	Exposition « Contre vents et marées » présentée par le collectif Territoire en Baie de Somme au tribunal de commerce. Ouvert de 10h à 12h30 et de 15h à 19h (non stop le dimanche, 10h/19h). Contact : 03 22 60 39 29.
Vendredi 16 décembre 14h Casino	Spectacle offert par la commune pour l'ensemble des élèves des classes primaires.
16 décembre à 16h30 Ecole Notre Dame	Goûter de Noël à l'école Notre Dame.
16 décembre à 18h30 Salle Adrien Huguet	Distribution des colis de Noël au personnel communal.
Samedi 17 décembre	Distribution par la municipalité des colis de fin d'année au domicile des aînés, dans la matinée.
Samedi 17 décembre à 16h Hôpital local	Distribution de friandises aux résidents de l'établissement hospitalier (EHPAD) par la municipalité.
Mercredi 21 décembre à 14h30 au Casino	Arbre de Noël de l'amicale hospitalière réservé aux enfants du personnel des établissements de Saint-Valery, Cayeux et Rue.
Mercredi 21 décembre 14h/17h en mairie	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : permanence réservée le 21 décembre pour les personnes âgées de plus de 26 ans.
Samedi 24 décembre à 21h Eglise Saint-Martin	Veillée de Noël célébrée le samedi 24 décembre à 21 heures, en l'église Saint-Martin. Contact : 03 22 60 93 50.
Samedi 7 janvier à 11h Salle du Casino	Traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population. Rétrospective de l'année écoulée.

## Théâtre de marionnettes Du 21 au 31 décembre



### Des spectacles

Du 21 au 31 décembre entrez dans l'univers du conte d'Ander- sen « La reine des neiges » au théâtre de marionnettes « La Gabelle ». Les représentations se dérouleront uniquement sur réservation, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 14h30 pour les groupes et 17h pour les familles.

Tarif : 5 € par personne à partir de 2 ans.

Réservation au 03 22 60 02 41.

Lieu : parvis de la chapelle Saint- Pierre - 67 place Adrien Huguet (salle couverte).

### Et des ateliers

Le théâtre « La Gabelle » propose également des ateliers pour confectionner votre couronne de Noël avec des éléments naturels.

Atelier ouvert à 10h30 (sauf dimanche et lundi) à partir de 6 ans. Tarif : 7 €.



En prévision : le CCAS organise une rencontre conviviale autour de la galette des rois offerte aux aînés le samedi 21 janvier au casino.